

## LES CHEVALIERS DU TRAVAIL DANS QUEBEC

L'Ami du clergé, journal catholique de Langres, France, vient de publier la lettre suivante :

Québec, le 26 août 1894.

ARCHIEVECHÉ DE

QUÉBEC

Monsieur le chanoine A. Denis, directeur de l'*"Ami du Clergé"*, Langres.

Monsieur le chanoine,

Dans l'*Ami du Clergé* du 19 juillet dernier, je lis, au cours d'un article consacré aux idées de Mgr Ireland, un passage qui manque d'exactitude sur la question des Chevaliers du travail. "Si dans les rangs des catholiques (lit-on à la page 45) il y a des réactionnaires . . . ils ne manquent pas d'esprit audacieux qui vont ardemment de l'avant. Aussi, le Pape Léon XIII . . . ainsi que le cardinal Gibbons, le défenseur calme et tenace des ouvriers." Puis ici une note qui dit : "On sait que le cardinal Gibbons, soutint à Rome, avec succès d'ailleurs, en 1886, la cause des Chevaliers du travail, condamnés comme associations secrètes par l'évêque canadien . . ."

Or, la vérité, c'est que les évêques du Canada n'ont pas condamné les Chevaliers du travail, et que le Saint-Siège les a condamnés deux fois ! Comme aux Etats-Unis et ailleurs, on ne cesse de répéter cette sorte d'accusation, que ces Chevaliers auraient été maltraités par le cardinal Taschereau et ses collègues, nous avons décidé de ne plus le laisser passer sans faire une légitime protestation. Tout ce que le cardinal Gibbons a fait, ça été d'amener le Saint-Siège à ne pas exiger que la sentence fut exécutée. La condamnation est formelle, et elle n'a pas été retirée.

Le cardinal Taschereau, lui, a purement et simplement demandé au Saint-Siège d'examiner les constitutions des Chevaliers du travail. Le Saint Office les condamna à deux reprises, et le cardinal publia cette condamnation. Le Saint-Siège, ayant ensuite décidé de ne pas mettre la sentence à exécution (sans doute pour éviter un plus grand mal), le cardinal Taschereau en informa ses diocésains.

Voilà toute l'histoire, qui n'est pas précisément la même que celle racontée par M. Max Leclerc dans les *Choses d'Amérique*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le chanoine, votre très dévoué serviteur.

H. THÉTU.

Il n'en est pas moins vrai que notre clergé canadien est considéré comme réactionnaire dans une revue religieuse française.

Il nous semble qu'il serait facile de modifier cette impression par des actes.

FEUILLETON

## LA MAIN COUPEE

### PREMIERE PARTIE

#### I

Officiers et matelots dirigèrent aussitôt leurs regards du côté que désignait la vigie, juste à l'avant de la frégate. D'abord on entrevit confusément les trois embarcations ; mais, au bout de quelques minutes d'examen, personne ne douta plus. C'étaient bien trois canots qui nageaient d'une façon monotone et régulière. Comme la pensée de l'*Argus* était dans toutes les imaginations, on fut persuadé que ces canots contenaient les naufragés. On ne se demanda même pas comment, ayant fait naufrage aux environs de Guayaquil, ils pouvaient se trouver par 40 degrés de latitude sud. Des hommes de la *Créole* reconnaissaient leurs camarades ; Armand, en proie à une surexcitation fébrile, voyait distinctement Miss Lucy dans la chambre du plus grand canot. Il l'apercevait vêtue d'une robe blanche et coiffée d'un chapeau de paille, dont le voile vert flottait au vent. Seul, l'amiral, quoiqu'on l'eût prévenu dès les premiers instants, ne voyait en réalité que trois objets noirs sortant de l'eau. Néanmoins il ne s'était pas opposé à ce qu'on mit un pavillon en tête de chaque mât et à ce qu'on tirât un coup de canon. Chose étrange ! les naufragés semblaient n'avoir rien aperçu, rien entendu. Ils nageaient toujours de la même manière, lente et alourdie, comme des gens épousés de fatigue. La nuit arrivait, et peu à peu les embarcations devenaient moins visibles. Cependant, en continuant la route qu'elle faisait, la frégate devait les avoir rejoints au bout d'une heure. Cette heure fut employée aux commentaires les plus bizarres, aux suppositions les plus merveilleuses. Quand elle fut écoulée, la *Créole* mit en panne, et tous les regards sondèrent l'obscurité avec une anxiété profonde. La lune venait de se lever, mais, chargée de gros nuages, elle n'éclairait la mer que par intervalles et par bandes rougeâtres.

"Voilà les embarcations, les voilà ! Elle vont passer à tribord," cria tout à coup d'une voix frémissante, un homme qui s'était placé à l'extrémité du bœuf. L'équipage entier sauta sur le bastingage, vit les embarcations, tendit les bras vers elles, et les héra avec un seul cri forcé de mille voix. Mais les embarcations, sans qu'aucun bruit s'en élevât, passaient aveugles et sourdes le long du bord, avec ce mouvement cadencé de leurs environs, qui frappaient la mer à tempos égaux. Alors un véritable effroi s'empara de la *Créole*. Un silence de mort succéda aux cris qu'on avait poussés. Que'ques hommes sentirent leurs cheveux se dresser sur leurs têtes.

"Qu'on arme les canots ! cria l'amiral.

Ce commandement dissipa le charme. Armand s'élança un des premiers. Les canots furent arinés en un clin d'œil et volèrent sur la trace des embarcations. Quand ils furent tout prêts, ils n'aperçurent plus que trois troncs d'arbres, dont les branches encore garnies de feuilles, avaient sur la mer de successives oscillations. On ramena près du bord ces troncs d'arbre-